
Compte-rendu du CHSCT du 20 janvier 2019

Comme l'a confirmé le Président du CHSCT, cette instance a été réunie en urgence avant le CTL du 21 (boycotté par toutes les organisations syndicales) et avant la fin de la période des mutations nationales (au 14/02 pour les géomètres concernés par le mouvement national suite à réorganisation).

Sujet unique de ce CHSCT : le regroupement physique des structures foncières à Molsheim au second semestre 2020 et le transfert du PCE de Molsheim à Neudorf.

Avant cela, FO Finances 67 avait interrogé la DRFIP sur la mise en place des engagements pris lors de la séance du 25 septembre. Un grand silence du Président nous a révélé que rien n'avait été fait, prouvant que le suivi du CHSCT par la DRFIP 67 laisse à désirer... Nous sommes et resteront vigilant.

PROJETS DE REORGANISATION DU RESEAU AU 01/01/20 (TRANSFERTS DES PTGC DE HAGUENAU, SELESTAT ET STRASBOURG ET DU PELP A MOLSHEIM, DU PCE DE MOLSHEIM A STRASBOURG

Le PTGC sera transféré d'abord puis le PELP suivra ; enfin, le PCE vers la fin d'année.

Les géomètres sont concernés par le mouvement national, les autres par le mouvement local.

Les collègues du PELP seront vus de ce fait par la RH en avril.

La direction s'est engagée à ce que les plans d'installation à Molsheim soient connus avant le mouvement local.

Tous les agents pourront bénéficier d'un accompagnement individuel RH.

Numérisation de la documentation : une partie de la documentation papier restera à Saverne. Le taux d'erreur de la numérisation effectuée est évalué à ce jour à 0,7% (vérification toujours en cours).

Une partie de la documentation papier présente à Molsheim sera installée dans l'actuel accueil, après travaux (environ 50 m² - il devrait rester 200 m² d'accueil dont les box fermés).

Le problème des cartes graphiques et de la puissance des ordinateurs a été souligné mais cela dépend du marché national. La direction locale va s'en inquiéter car elle ne l'avait pas identifié.

A Molsheim, les géomètres ne pourront bénéficier de bureaux individuels mais ne seront pas non plus installés en open space.

Les espaces de bureaux à Molsheim vont se densifier puisque 30 arrivées potentielles sont dénombrées contre 8 départs potentiels.

A terme, il y aura une centaine d'agents à Molsheim !

FO a souligné qu'actuellement il y avait 61 agents et que l'effectif du site augmenterait d'environ 40%, alors que le site a été configuré pour 80 agents au départ... C'est pourquoi FO Finances 67 a longuement insisté pour avoir accès à l'estimation et la projection de l'antenne immobilière SAFI. La direction s'y refusant, nous ne pouvons que les croire sur parole...

L'espace détente va être agrandi et un restaurant inter-entreprise est recherché par la Déléguée de l'Action sociale. Cependant, lors de l'installation du CFP, une restauration collective avait déjà été recherchée, sans succès.

Comment les collègues, notamment les géomètres, peuvent-ils faire une demande de mutation sans connaître précisément leurs conditions d'installation et donc de travail ? Là aussi, la direction nous a répondu qu'il fallait les croire sur parole et qu'avec 1900 m² utiles (archives, documentation et rangements compris donc) il y avait de quoi loger tout le monde.

En séance, FO Finances 67 a longuement relevé que la mise en place de ces réorganisations liées au NRP étaient préparées dans une **grande précipitation, due** à des contraintes RH (le mouvement de mutation national) et institutionnelles (tenue d'un CHSCT avant le CTL) mais qu'en aucun cas elle ne relevait de l'intérêt des agents et des services.

D'autre part, à cause de cette précipitation, et en l'absence d'informations concrètes, comment les collègues peuvent-ils en toute connaissance de cause, se prononcer sur le fait de suivre ou non la mission ?

Réponse de la direction : quand on fait une demande de mutation, on ne connaît pas les locaux dans lesquels on va travailler et ce n'est pas ça la plus important...

Dans le cas de restructurations, les collègues n'ont rien demandé...si ce n'est de rester dans leur service et dans leur commune d'origine ! La moindre des choses serait de les rassurer !

Dans sa fiche de présentation, la direction mentionne que les sites sont accessibles en transport en commun.

Cela relève de la pure mauvaise foi !

Encore faut-il habiter dans une commune où il y a une gare ! Encore faut-il ne pas avoir de changement de train en gare de Strasbourg ! Encore faut-il, si on prend sa voiture, ne pas à avoir à traverser Strasbourg et ses bouchons du Nord au Sud ! Encore faut-il ne pas avoir à emmener ses enfants le matin à la crèche, chez la nounou ou à l'école, et ne pas avoir à aller les chercher le soir !

Sinon c'est le parcours du combattant assuré !!

Les collègues du PCE de Molsheim auront une réponse quant à leur demande de télétravail...mais lorsque la Direction aurait une visibilité sur le mouvement local et leur devenir individuel...

A notre question, la direction a également répondu et (c'est valable pour l'ensemble des restructurations) qu'il est trop tôt pour que le **cumul télétravail / travail à distance** soit envisagé.

Cela avait été pourtant vendu lors de la « concertation » comme une solution aux restructurations pour les agents qui ne souhaiteraient pas changer de commune...la promesse des uns n'engage que ceux qui y croient... (voir aussi le compte-rendu du CTL du 23/01/20).

Concernant le PCE, le Président du CHSCT ayant déclaré « qu'une nouvelle organisation sera progressivement définie » pour le fonctionnement du futur PCE regroupé à Strasbourg, il a été surpris d'apprendre que les collègues de Molsheim avaient du changer leur organisation pour s'adapter à celle de Strasbourg, puisqu'un COPIL (comité de pilotage) métier doit se tenir dans un avenir plus ou moins proche.

En réponse à la préoccupation de FO DGFIP, la direction a indiqué que **les travaux sur les sites de Molsheim et Simonis** se feront sur sites occupés. Donc avec les bruits des travaux et les odeurs de peinture...Cependant, la direction se réserve la possibilité de déplacer momentanément des services.

Pour Neudorf, le PCE de Molsheim, sera le dernier service à être déplacé, en toute fin d'année 2020.

La direction nous a réaffirmés il n'existe pas à ce jour de plan de réinstallation, ni de réflexion sur ce sujet...

De fait, le Président du CHSCT a bien dû reconnaître que les **dossiers** de restructurations 2020 n'étaient « pas aboutis ».

L'Inspecteur Santé sécurité au Travail (ISST) a pris la parole pour donner son sentiment : pour lui, les dossiers présentés sont « légers »...

Pour FO, il est inconcevable qu'avec les graves perturbations qu'induisent ces restructurations sur l'articulation vie familiale/vie professionnelle, sur la sécurité (notamment les déplacements), sur la santé des agents (temps de trajet pour rejoindre son nouveau site, ...) la direction locale prenne autant à la légère les conséquences de ses décisions ! Mais comme elle se plaît à le répéter, il faut leur faire confiance... !

L'ensemble des représentants du personnel en CHSCT a formulé un avis négatif (disponible sur le site local FO DGFIP), pour toutes les raisons évoquées.

[Question diverse posée par FO DGFIP](#)

Où en est-on des nouvelles modalités d'accueil des SIP mises en place officiellement depuis le 1^{er} janvier ?

Les visiophones au 35 Vosges et à Illkirch sont en cours d'installation. Après un retour d'expérience, le nouvel accueil (sur RDV, numérique,...) sera généralisé.

NB : au CTL du 27/01, nous avons appris que la généralisation sera opérationnelle pour la mi-février.